

A l'appui de cette déclaration, qu'on me permette de citer un extrait du numéro de mars de *Socialist Commentary*, revue publiée à Londres mais qui reflète les idées socialistes en honneur dans l'Europe occidentale. L'article résume la théorie que je viens d'exposer. Voici quelques paragraphes:

La supériorité écrasante de la puissance militaire de la Russie en Europe et la constatation que, dans le territoire russe, il n'existe aucune force assez puissante pour modifier ou restreindre les intentions vraisemblablement impitoyables de ses dirigeants, offrent des raisons décisives à l'élaboration de plans conjoints de défense des pays de l'Ouest. Même sous sa forme nécessairement imparfaite, le pacte de l'Atlantique est une manifestation importante de l'idée de sécurité collective capable de décourager une agression et de rétablir la confiance au sein des nations faibles. Pour cela et non parce qu'on s'illusionne sur des garanties absolues de défense, c'est avec raison que les puissances réunies à Bruxelles ont cherché à engager l'Amérique à l'avance. Elles avaient raison d'agir de la sorte puisque la politique américaine avait été définie dans le même esprit que celui qui avait animé les hommes d'État de l'Europe occidentale. Dans son discours d'inauguration, le président a réaffirmé cette politique quand il a prononcé les paroles suivantes:

Cet article, qui cite la déclaration du président, se lit ainsi qu'il suit:

Le principal objectif de ces accords est de démontrer de façon bien nette la détermination conjointe des pays libres à résister à l'attaque armée de tout pays... Si nous pouvons montrer à l'avance de façon assez claire que toute attaque armée contre notre sécurité nationale rencontrerait des forces écrasantes, nous empêcherons peut-être cette attaque de se produire.

L'article se poursuit ainsi:

On a trop fait de cas des difficultés d'ordre constitutionnel qui empêchent des promesses définitives d'aide militaire de la part des États-Unis. Essentiellement, elles n'appartiennent pas uniquement aux États-Unis mais à tous les pays démocratiques souverains. Ces difficultés ne disparaîtront qu'avec l'institution d'un régime mondial de sécurité au sein duquel la police internationale jouerait un rôle analogue à celui de la police de chaque pays civilisé. L'important pour le moment c'est que les États-Unis se sont engagés envers l'Europe et pour longtemps. Le fait que les États-Unis se soient engagés si rapidement, malgré leurs attaches profondes à la politique d'isolation, est l'un des événements les plus surprenants de l'histoire contemporaine. Il découle surtout de la politique russe, quoique la Russie fût loin de souhaiter ce résultat. C'est aussi la politique russe qui a forcé des socialistes à accepter à contre-cœur la nécessité d'un certain réarmement et une alliance militaire avec les États-Unis.

Cette citation résume, de fait, la principale raison pour laquelle la C.C.F. appuie la participation du Canada à la conférence chargée d'étudier les propositions relatives à un pacte de défense de l'Atlantique-Nord. Lorsque nous serons saisis du texte du traité, j'espère et je crois que nous pourrions en appuyer la ratification.

Le traité est, dans une large mesure, nous le rappelons, un instrument de défense devenu nécessaire par suite de l'impuissance

du Conseil de sécurité à nous assurer la protection à laquelle nous avons le droit de nous attendre contre l'agression. Le pacte régional impose aux nations signataires l'obligation d'appuyer toute mesure destinée à assurer la sécurité universelle plutôt que la sécurité régionale. Le préambule du traité projeté est très clair à cet égard. Rappelons-nous que les dispositions du traité qui obligent les nations à favoriser le bien-être de notre pays et du monde sont plus importantes à certains égards que les obligations militaires.

En vertu de l'article 2 du projet de traité, les signataires s'engagent à contribuer au développement de relations internationales pacifiques et amicales en renforçant leurs libres institutions, en assurant une meilleure compréhension des principes sur lesquels ces institutions sont fondées et en développant les conditions propres à assurer la stabilité et le bien-être. Elles s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique entre chacune d'entre elles ou entre toutes. La C.C.F. est d'avis, —comme l'étaient aussi ceux qui ont rédigé la Charte des Nations Unies,—que des plans d'aide et de sécurité militaires ne valent que s'ils se fondent sur la détermination d'instaurer de concert, sur le vaste plan international et pour le bien commun, les conditions sociales et économiques indispensables à la paix.

Chaque fois qu'on propose de distribuer des vivres et d'autres articles de première nécessité ou d'en accroître les approvisionnements, on supprime des motifs de mécontentement propres à pousser les gens à se laisser leurrer par les promesses des dictateurs fascistes ou communistes. La misère, la détresse et le chômage ont favorisé l'avènement de Mussolini et d'Hitler après la première Grande Guerre. C'est également en raison des conditions intolérables qui sévissent en Italie, en Grèce et ailleurs que les communistes ont gagné tant de terrain. En Grande-Bretagne, en Norvège et au Danemark, par exemple, où l'on a mis en œuvre des programmes sociaux et économiques éclairés, la propagande communiste n'a guère d'emprise.

Voilà pourquoi je tiens à souligner que, si les menaces d'agression rendent le pacte de sécurité nécessaire sur le plan de la collaboration militaire, la paix dépend tout autant, sinon plus, de la détermination qu'apporteront les signataires du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord à favoriser le progrès économique et social dans leurs propres pays et dans ceux des autres signataires. En réalité, loin de leur succéder, la collaboration économique entre les nations démocratiques a